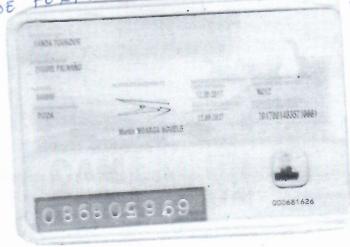


Je reconnais avoir reçu une somme de cent mille francs CFA (100.000 FCFA) Comptant pour les frais de communication et transport peur les frais de communication et transport relatif au projet de MINMAP (MISE EN ŒUNRE relatif au projet de MINMAP (MISE EN ŒUNRE VISUEL DE FORMATION ET DE DIFFUSION AUDIO-VISUEL DE FORMATION SUR COLEPS ET PROCEDURES DE PASSAVISUEL DE FORMATION SUR COLEPS ET PROCEDURES DE PASSAVISUEL DE FORMATION SUR COLEPS ET PROCEDURES DE MARCHES)



A.

Le 03 octobre 2023

Jera

CONTRAT DE SERVICE N° / /KIAMA/DG/DAAF/SCC/2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN DIDACTICIEL DE FORMATION ET DE DIFFUSION AUDIOVISUEL DE FORMATION SUR COLEPS ET LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES.

<u>OBJET DU CONTRAT</u>: Le recrutement d'un consultant pour l'élaboration des outils pédagogiques de mise en œuvre d'un didacticiel de formation et de diffusion audiovisuel de formation sur COLEPS et les procédures de passation des marchés.

DUREE DU CONTRAT : De la date de signature jusqu'à la date d'achèvement des services.

Le présent contrat est conclu entre KIAMA SA, BP: 15709 Yaoundé, Tel: (+237) 696 81 25 15 / 682 20 26 75, Fixe: (+237) 222 20 90 43, N°RCCM: RC/YAO/2016/B/224, N° CONTRIBUABLE: M031612491838P Représenté par son Directeur, Monsieur MOLE HAMMA Fidel. Ci-après dénommée « LA SOCIETE » d'une part,

Et

Monsieur: YAKOUI BIENVENUE

Tel: (237) 696 50 89 80

Nationalité: Camerounaise

CNI Nº: 20170614835710661

Ci-après désigné « CONSULTANT » d'autre part.

Résidence habituelle : Yaoundé

Délivré le : 12/09/2017

ATTENDU QUE LA SOCIETE souhaite que LE CONSULTANT fournisse les services visés ci-après

Et

ATTENDU QUE LE CONSULTANT accepte fournir lesdits services

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU CONTRAT sont convenues de ce qui suit :

I. OBJET DU CONTRAT:

Le présent contrat de service a pour objet le recrutement d'un consultant pour l'élaboration des outils pédagogiques de mise en œuvre d'un didacticiel de formation et de diffusion audiovisuel de formation sur coleps et les procédures de passation des marchés.

II. OBLIGATIONS DE KIAMA SA

KIAMA SA a pour obligations de : - Payer tous les services du consultant.

III. OBLIGATIONS DU CONSULTANT

LE CONSULTANT a pour obligations de :

- -Définir les méthodes d'exploitation des documents sous la supervision du superviseur pédagogique ;
- -Définir les objectifs d'apprentissage et procédures pédagogiques pour les différents modules sous la supervision du superviseur pédagogique ;
- -Identifier le séquençage d'apprentissage pour chaque module sous la supervision du superviseur pédagogique ;
- -Définir les méthodes pédagogiques pour chaque module (expositives, applicatives, collaboratives) sous la supervision du superviseur pédagogique ;
- -Définir les modalités de formation ;

PHONE HOLD IN THE

- -Elaborer les contenus du module sur COLEPS et E-PBF ;
- -Traduire les contenus des huit (08) modules pour l'adapter à l'apprentissage en ligne sous la supervision du superviseur pédagogique ;
- -Elaborer le rapport N° 2 de validation des stratégies pédagogiques en 8 tomes sous la supervision du superviseur pédagogique ;
- -Contribuer sur le volet pédagogique à l'élaboration des autres rapports ;
- -Collaborer étroitement avec les autres experts notamment l'intégrateur multimédia :
- -Assister aux ateliers de validation des livrables et de formation :
- -Participer aux séances de travail avec les autres experts mobilisés pour le projet.

IV **COUT DE LA PRESTATION ET MODALITES DE PAIEMENT :**

Le montant total de la prestation s'élève à la somme d'Un million huit cent mille (1 800 000) FRANCS CFA repartie ainsi qu'il suit :

- Cent mille (100 000) Fcfa, représentant les frais de communication et de transport, à payer dès la signature du contrat :
- Quatre cent mille (400 000) Fcfa, rémunérant les services rendus pour le livrable 2, à payer au plus tard quinze (15) jours après la validation sans réserve du Livrable 2 ;
- Cinq cent mille (500 000) Fcfa, rémunérant l'élaboration des contenus du module COLEPS et E-PBF à raison de deux cent cinquante mille (250 000) Fcfa par module, à payer au plus tard quinze (15) jours après la validation sans réserve du Rapport final de la mission;
- Huit cent mille (800 000) Fcfa, rémunérant la traduction des contenus pour les adapter à l'apprentissage en ligne des huit (08) modules à raison de cent mille (100 000) Fcfa par module, à payer au plus tard quinze (15) jours après la validation sans réserve du rapport final de la mission.

Le présent contrat prend effet à compter de la date de signature par les parties et se poursuivra jusqu'à l'achèvement des services.

V. **OBLIGATION DE RESERVE**

LE CONSULTANT considèrera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, documents, données ou concepts, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion du présent contrat. Toutefois, LE CONSULTANT, ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des Moyens légitimes.

VI. PROPRIETE DES DOCUMENTS ET DROITS

LA SOCIETE accepte que LE CONSULTANT puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre du présent contrat.

VII. **REGLEMENT DES LITIGES:**

Une solution à l'amiable devra être recherchée par les parties pour tout différend relatif à l'interprétation et à l'exécution du présent

A défaut, le Tribunal de Première Instance de Yaoundé est compétent pour régler tout litige né entre les deux parties signataires.

VIII. **DISPOSITIONS DIVERSES**

Le présent contrat ne crée entre les parties aucun lien de subordination, LE CONSULTANT demeurant libre et responsable du contenu de ses prestations

IX. **ANNEXES**

Les annexes ou tous documents s'y rapportant font partie intégrante du contrat.

Fait à Yaoundé le

, en deux (02) exemplaires originaux.

LE CONSULTANT

(Précédé de la mention "lu et approuvé")

Pour LA SOCIETE.

(Précédé de la mention "lu et approuvé")

Lu et approuve YAKOU! BIENVENUE

Ingénieur de Conor